



Madame la Conseillère
Monsieur le Conseiller,

Objet : Convocation à la réunion du Conseil communal

Conformément à l'article L1122-12 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de vous inviter à la réunion du Conseil communal qui aura lieu le **Lundi 18 juin 2018 (20:00), au Foyer culturel**, rue Neuve, dans la cour Ransy.

ORDRE DU JOUR

Séance publique

1. SECRETARIAT - Procès-verbal du 04 JUIN 2018 - Approbation
2. FINANCES - cession des parts A d'ECETIA Collectivités à ECETIA Intercommunale
3. POPULATION - CDN 533.3 - Elections provinciales et communales - Ordonnance de police - Affichage électoral
4. SECRETARIAT - Intercommunale Ecetia- Assemblée générale ordinaire - Ordre du jour - Approbation
5. SECRETARIAT - Intercommunale SPI - Assemblées générales ordinaire et extraordinaire- Ordre du jour - Approbation
6. SECRETARIAT - Intercommunale Publifin scirl - Assemblées générales ordinaire et extraordinaire - Ordre du jour - Approbation
7. SECRETARIAT - Intercommunale Neomansio - Assemblée générale extraordinaire - Ordre du jour - Approbation
8. SECRETARIAT - Intercommunale Les Heures Claires - Assemblée générale extraordinaire - Ordre du jour - Approbation
9. SECRETARIAT - Intercommunale Les Heures Claires - Assemblée générale ordinaire - Ordre du jour - Approbation
10. SECRETARIAT - Intercommunale CHR Verviers - Assemblée générale ordinaire - Ordre du jour - Approbation
11. SECRETARIAT - Intercommunale Aqualis - Assemblée générale extraordinaire - Ordre du jour - Approbation
12. SECRETARIAT - Intercommunale Intradel - Assemblées générales ordinaire et extraordinaire - Ordre du jour - Approbation
13. FINANCES - 484 - Approbation modification budgétaire 2018 n°1 FE Saint-Antoine Ermite
14. ENSEIGNEMENT : CDN.55 : 321.1 : prise en charge de 8 p. d'institutrice primaire à charge du P.o. : ratification.

Séance à huis clos

15. REGIE COMMUNALE AUTONOME - Démission d'office des administrateurs
 16. REGIE COMMUNALE AUTONOME - Désignation des administrateurs
 17. ENSEIGNEMENT - CDN.550.233 : personnel enseignant : octroi de 4 jours de congé de circonstance : ratification.
 18. ENSEIGNEMENT : CDN.550.1 : désignation d'une institutrice primaire à temps plein au 02/06/2018 : ratification.
 19. ENSEIGNEMENT : CDN.550.336.6 : Mise en disponibilité pour maladie au 22/05/2018 : ratification.
 20. ENSEIGNEMENT : CDN.550.233 : congé pour prestations réduites à 1/3 tps au 01/09/2018 : ratification.
-

Pour le Collège,

Le Directeur Général,

Le Bourgmestre-Président,

Florence DOPPAGNE

Philippe GODIN